

# Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 48, Numéro 6 - février 2024



Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale

Page 4 Service technique

Page 5 Service des loisirs

Page 6 Nouvelles de votre biblio

Page 7 Chronique de la Gare

Page 9 Nouvelles de la Fabrique

Page 10 Club de randonnées Appalaches  
FADOQ

Page 11 Petites annonces

Page 15 Calendriers

## Mot du comité du journal

Le comité aimerait connaître vos idées ou suggestions pour le journal afin qu'il réponde encore davantage à vos intérêts. Quelle information de la Municipalité aimeriez-vous lire? Qu'est-ce que vous désirez retrouver dans le journal municipal? De plus, nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour compléter le comité du journal ainsi que pour aider à la correction de celui-ci.

Faites-nous part de vos commentaires à l'adresse courriel [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca) ou par téléphone au 418 893-5559 poste 4801.

Bonne lecture!

*Le comité du journal*

---

### JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST  
RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0  
PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 235 EXEMPLAIRES  
PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE  
DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

### COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE  
VANESSA LANDRY MONTAGE ET IMPRESSION  
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,  
HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

### DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 1<sup>er</sup> mars 2024  
Pour une publication le : 20 mars 2024



## La Municipalité vous informe :

1<sup>er</sup> mardi Séance du conseil municipal  
2<sup>e</sup> lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
5 MARS 2024 À 19 H 30**

### HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca)

Site Web : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca)

Téléphone : 418 893-5559

## Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de janvier et février 2024.

### Résolutions :

#### Janvier :

- Avis de Motion - Règlement modifiant le règlement 2023-456
- Projet de règlement numéro 2024-463 modifiant le règlement 2023-456
- Règlement numéro 2023-458 décrétant les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc
- Règlement numéro 2023-459 décrétant les tarifs pour le service d'égout
- Règlement numéro 2023-460 intitulé règlement décrétant les tarifs de compensation

pour la collecte, le transport, le traitement des matières résiduelles ainsi que la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables

- Règlement numéro 2023-461 décrétant les tarifs pour le service des boues de fosses septiques et de puisards
- Règlement numéro 2023-462 relatif au traitement des élus municipaux
- Règlement numéro 2024-463 modifiant le règlement 2023-456
- Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 468 900 \$ qui sera réalisé le 18 janvier 2024
- Soumissions pour l'émission de billets
- Certificat de disponibilité de crédit pour l'exercice financier 2024
- Paiement des quotes-parts des dépenses de la communauté régionale
- Renouvellement de l'adhésion à des associations - Association des directeurs municipaux du Québec - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec - Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives
- Mandat de vérification externe à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l., - États financiers 2023
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Compensation de base aux municipalités
- Cotisation au Réseau Biblio du Bas Saint-Laurent
- Demande d'aide financière - Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités

- Formation service incendie
- Achat d'un espace publicitaire - Feuillet paroissial de la Fabrique de Rivière-Bleue
- Servitude avec le Ministère des Transports
- Engagement d'un technicien en loisir - Monsieur Gino Dubé
- Appui au projet des serres hydroponiques dans les écoles du Transcontinental
- Grille tarifaire pour le colombarium
- Emprunt temporaire pour permettre le paiement des déboursés réalisés en vertu du règlement numéro 2023-456 décrétant des travaux de réaménagement et d'entretien de l'église et autorisant un emprunt n'excédant pas 832 750,00\$ pour en acquitter le coût
- Emprunt temporaire pour permettre le paiement des déboursés réalisés en vertu du programme de subvention PRABAM
- Radiation des comptes divers irrécouvrables  
*Février*
- Participation financière - Ligne de vie du Témiscouata Inc.
- Respect du règlement 2019-394 portant sur la gestion contractuelle
- Adoption du Budget 2024 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata
- Demande d'aide financière - CPE de Rivière-du-Loup, installation de la Ribambelle
- Location de la cantine au 138, rue Saint-Joseph Nord

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca).

---

## Service technique

---

### La sécurité en hiver

Le service des incendies et de la sécurité publique rappelle à la population quelques moyens de prévention à privilégier pendant l'hiver, soit le déneigement des toitures, le déneigement des sorties et des issues des habitations, ainsi que la visibilité et l'entretien des numéros civiques.

### Le déneigement des toitures

Par mesure de prévention et pour assurer la sécurité de tous et chacun, la Régie du bâtiment du Québec recommande aux propriétaires de :

- Vérifier la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement;
- Porter une attention spéciale aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies, surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près des bâtiments;
- Confier le déneigement à des entreprises qui ont une expertise et un équipement approprié.

De plus, il est primordial de déneiger et déglacer la toiture de vos bâtiments afin d'éviter des accidents ou des dommages causés par la chute de neige ou de glace et ainsi éviter que votre responsabilité ne soit engagée. La mise en place d'une affiche peut informer d'un danger potentiel,

mais ceci ne vous libère pas de votre responsabilité civile. Par ailleurs, la neige provenant du déneigement de vos bâtiments et de votre entrée ne peut être laissée sur les emplacements publics.

### Le dégagement des sorties

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

Voici ici quelques recommandations :

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres;
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

### Votre numéro civique est-il visible?

Puisque bon nombre d'appels d'urgence sont effectués annuellement auprès du Service des incendies ou de la Sûreté du Québec, et dans un contexte où chaque minute peut parfois compter, la visibilité des numéros civiques est une priorité.

La collaboration des propriétaires est sollicitée afin que leur adresse soit visible et bien entretenue. Un numéro manquant, trop petit, trop éloigné, mal éclairé ou masqué par des branches, un auvent ou par un amas de neige peut occasionner la perte précieuse de temps en situation d'urgence.

Source : [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca)

## Service des loisirs

RIVIÈRE-BLEUE  
CARNAVAL HIVERNAL  
DEPUIS 2022

**Carnaval hivernal**

13 H À 16 H 2 MARS

Glissade Barbe à papa, pop corn  
Feu de joie Hot-dog \$  
Chocolat chaud Randonnée \*  
Bubble soccer Brunch \$ \*\*

\*Randonnée nocturne du club de randonnées Appalaches au Sentier Bootlegger, départ 19 h 30, à l'entrée du Parc.  
\*\*Dimanche le 3 mars, brunch de la FADOQ dès 11 h  
\$ Activités payantes

### Offres d'emplois

Le Service Loisir, développement et communications est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour combler différents postes d'animation au cours de la période estivale.



Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 1<sup>er</sup> mai prochain en spécifiant le poste de leur choix.

### Moniteur Camp de jour municipal (2 postes à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à planifier, à organiser et à animer les activités auprès des enfants de 4 à 12 ans dans une ambiance décontractée et sécuritaire.

### Moniteur-accompagnateur (1 poste à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à accompagner plus particulièrement certains enfants et à adapter les activités à leurs capacités. Il devra également collaborer aux activités régulières du terrain de jeux.

Les postes sont d'une durée de 7 semaines, à raison de 35 heures/semaine au taux du salaire minimum.



*Marie-Ève Nadeau,  
Adjointe de direction*

## Des nouvelles de votre biblio

### Ateliers téléphones et tablettes

C'est payable au premier cours.

Il y a 8 places, maximum.

Tout le monde recevra un cahier avec de la place pour y prendre des notes. Les ateliers sont pour les téléphones et les tablettes.

Le fonctionnement des rencontres individuelles sera expliqué au premier cours.

Pour s'inscrire, les gens doivent contacter Kim Blouin au 418-893-2111 #3.

**ATELIERS**

TÉLÉPHONES ET TABLETTES

**Tu as un téléphone ou une tablette? Tu désires connaître les bases de ton appareil? Apprendre à l'utiliser ou à l'exploiter davantage?**

**Ce petit cours est pour toi!**

**On y abordera les thèmes suivants :**

- Courriels, appels et textos
- Les réseaux sociaux et la sécurité sur ceux-ci
- Calendrier, rappels, alarmes et notes
- Achats en ligne et Streaming
- ETC.

**Pour vous inscrire, contactez-nous au 418-893-2111 #3.**

**5 ateliers + 2 rencontres individuelles de 30 minutes aux semaines 3-4-5.**

Les mercredis matin à 9h30 du 6 mars au 3 avril 2024.

**À la bibliothèque de Rivière-Bleue (30 Rue des Pins E, Rivière-Bleue, QC G0L 2B0).**

**25\$ pour 5 semaines. Inscription avant le 1er mars 2024.**

Région  
Bas-Saint-Laurent

### À tous les abonnés de la bibliothèque et aux prochains

Le site internet du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent en ligne est orienté vers l'abonné pour en faciliter l'utilisation et le repérage des services en ligne qui sont de plus en plus nombreux. Un menu facilite les recherches à travers le site.

### À chacun sa dose de lecture :

Pour s'endormir en douceur, les enfants réclament souvent leur livre préféré. Même si ça peut parfois paraître lassant de relire sans cesse le même livre, le parent ne peut qu'être encouragé de répéter l'expérience sachant tous les bienfaits de ce moment partagé avec l'enfant. En effet, chacune de ces interactions favorise l'émergence de

l'alphabétisation, cette compréhension des textes et l'écriture.

En gros, lire éduque. L'acte en soi, pourtant, va bien au-delà de ça. Il renforce les compétences mêmes de l'enfant, favorise sa réussite scolaire, transforme le babillage en mots et chaque interaction liée à la lecture, comme parler et chanter, renforce des apprentissages socio affectifs et cognitifs essentiels selon la Société canadienne de pédiatrie.

(Réf : Eve Lagacé, dir. générale de I.A.BPQ)

Horaire : Les mardis, de 18h 30 à 20h et les mercredis, de 13 h à 15 h.  
Bienvenue à tous !

*Christiane Roy*

## Chronique de la Gare

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

### Les classes scolaires en 1966

Dans les archives de la fabrique nous avons retrouvé des cahiers de visites paroissiales de quelques années. On peut y voir les noms des résidents de Rivière-Bleue par rue ou secteur avec le nombre de catholiques, de communiantes et de protestants. Dans le document de 1966 on retrouve également la liste des classes scolaires par école et par niveau. C'est intéressant de voir le nombre d'élèves à cette époque.

Au Pied-du-Lac, à l'école protestante il y a 10 élèves, 4 filles et 6 garçons. Madame Pamphile Fontaine est l'enseignante. Pour l'école

catholique, sœur Irène Vaillancourt enseigne à 15 filles et 12 garçons en première et deuxième années. Madame Roland Lévesque a une classe de 11 garçons et 15 filles au niveau troisième et quatrième. Sœur Monique Morin a, quant à elle, une classe de 18 filles et 4 garçons en cinquième et sixième. On retrouve donc 85 étudiants au Pied-du-Lac comprenant 52 filles et 33 garçons. Il est particulier que le nombre de garçons en cinquième et sixième soit si petit. Il est fort possible que dans cette partie rurale de Rivière-Bleue on constate un abandon scolaire des garçons.

Au village, le nombre d'élèves est impressionnant. On retrouve en première année la classe de Claudette Gagnon comprenant 27 garçons et celle de Nicole Dubé de 25 filles. Carmelle Castonguay a 15 garçons et 14 filles en deuxième année alors que Julienne Michaud a 14 garçons et 13 filles. En troisième, Lise Dumont a 18 garçons et 13 filles et madame Édouard Charron 14 garçons et 18 filles. En quatrième, Ghyslaine Lévesque a une classe de 25 filles et madame Armand Côté 32 garçons. En cinquième, Denise Lavoie enseigne à 24 filles et madame Germaine Héroux à 30 garçons. Pierrette Gagnon est titulaire d'une classe de 31 filles en sixième alors que madame Marcel Bérubé enseigne à 34 garçons. Pour la septième, il y a une classe de 36 filles avec comme enseignante madame Oscar Dubé et la classe d'Aline Bossé est de 30 garçons. On retrouve donc au village pour le primaire, 214 garçons et 199 filles donnant un total de 413 étudiants. En ajoutant les 95 enfants au Pied-du-Lac, nous retrouvons 508 élèves au primaire.

Au secondaire, Stolan Bouchard enseigne à 18 garçons en initiation au travail. Pauline Gagnon a une classe de 13 garçons et 2 filles en récupération. En huitième année, Simone Lévesque enseigne à 23 garçons, Pierrette Lavoie à 26 filles et madame Albert Boulay enseigne à 12 garçons et 10 filles en huitième scientifique. En neuvième, Yves Lévesque a 22 garçons alors que sœur Marie-Anne Gamache a 32 filles. La classe de dixième de 30 filles a comme enseignante Mère Supérieure et la classe d'André Nadeau est composée de 28 garçons et 6 filles. En onzième générale, Ghyslain Michaud est le professeur de 14 garçons et 11 filles alors que Conrad Leblanc enseigne à 7 garçons et 25 filles en onzième scientifique. On dénombre donc 137 garçons et 142 filles au secondaire pour un total de 279 élèves.

Pour l'année 2023-2024, le nombre d'élèves au primaire est de moins de cent. En 1966, ils étaient 508. Ces «baby-boomers» ont maintenant entre 64 et 85 ans et même plus. Plusieurs sont malheureusement disparus depuis cette époque. Il faut se rappeler qu'en 1966 la population totale de Rivière-Bleue était de 2169 personnes selon le recensement fait par le curé.

Voici les quatre écoles de Rivière-Bleue en 1966

Au Pied-du-Lac

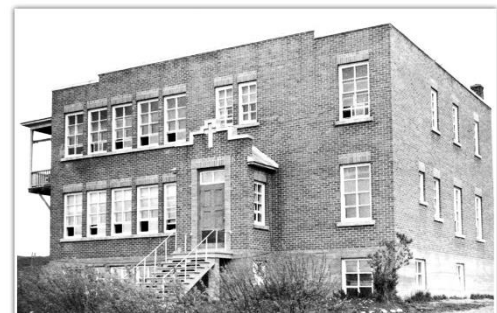


École protestante de Pied-du-Lac



École catholique de Pied-du-Lac

Au village



Collège St-Joseph



École Notre-Dame-de-Grâces

*Note : Nous avons conservé la façon de l'époque de nommer les personnes comme écrit dans le cahier.*

**Denis Landry**



## Fabrique

### Message de la Fabrique

#### Tirage de la fabrique :

Les gagnants sont en janvier Nicole O'Leary et André Théberge et en février Louise Cassinat et Christian Ouellet. Ces personnes ont gagné 50\$ chacune.

#### Faire des médias sociaux des moyens de se rapprocher

Dans sa lettre pastorale sur l'utilisation des médias sociaux, publiée le 24 janvier dernier, la Commission épiscopale pour la justice et la paix de la CECC appelle les catholiques canadiens à un usage éclairé et responsable des réseaux sociaux.

Bien que ces plateformes puissent rapprocher les gens et faciliter le partage d'informations, elles comportent aussi des dangers comme la propagation de fausses nouvelles et la détérioration du discours public.

La Commission souligne l'importance d'un engagement pour la vérité sur les médias sociaux, aussi bien dans la vérification des faits que dans l'ouverture à des perspectives diverses.

Il faut également respecter la dignité de tous les utilisateurs, en supposant leurs bonnes intentions et en évitant les attaques personnelles. La lettre encourage une communication bienveillante, par la curiosité et la compréhension de l'autre.

Elle met en garde contre la quantité de temps passée en ligne qui risque d'isoler les gens et de nuire à leur bien-être.

La Commission propose de privilégier les rencontres en personne et de gérer sa consommation des réseaux sociaux.

Elle appelle aussi à une réflexion collective sur une législation et une éducation favorisant un environnement en ligne plus sain. Nous sommes invités à faire des médias sociaux un outil au service du bien commun, plutôt qu'un facteur de division.

Voici sept engagements qui sont proposés pour guider une utilisation plus éthique des médias sociaux:

Vérifier l'exactitude

Prendre du recul

Respecter la dignité humaine

Introduire la curiosité dans la conversation

Distinguer entre l'intention et l'impression

Privilégier les rencontres «dans la vie réelle»

Gérer le temps que nous passons en ligne

#### Célébrations de la Semaine Sainte pour 2024

- Jeudi 28 mars: Office de la dernière Cène, Saint-Éleuthère à 19 h 30
- Vendredi 29 mars: Office de la Passion, Saint-Joseph de Rivière-Bleue 15 h
- Vendredi 29 mars: Chemin de croix, Marie-Médiatrice d'Estcourt 19 h 30
- Samedi 30 mars: Veillée pascale, Saint-Athanase, 19 h 30
- Dimanche 31 mars: Messe de Pâques, Saint-David de Sully, 9 h 30
- Dimanche 31 mars: Messe de Pâques, Saint-Marc, 11 h

#### Célébrations du Pardon

- Lundi 18 mars: Saint-Marc, 19 h 30
- Mardi 26 mars: Saint-David de Sully, 19 h 30
- Mercredi 27 mars: Saint-Éleuthère, 19 h 30

*Denis Landry*

## Randonnées Appalaches

### Prochaine activité :

Dans le cadre du carnaval d'hiver de Rivière-Bleue, nous aurons une sortie nocturne le samedi 2 mars à 19 h 30 dans le sentier Le Bootlegger.



Le départ se fera à partir du stationnement situé au bout de la rue Chemin Brissette. Le trajet se fera par les sentiers suivants : aller : *défricheurs-pionniers-abri- la cache* et retour par *la cache-bretelle du curé-chemin d'Alfred*. Ce parcours est considéré comme facile. La durée sera de deux heures au maximum. **Comme nous serons en période de nouvelle lune, vous devrez avoir une lumière frontale ou une lampe de poche comme éclairage.** Les raquettes seront probablement nécessaires et les bâtons de marche pourront faciliter les déplacements. Cette activité est gratuite.

Pratiquer la raquette à neige dans les plus beaux décors hivernaux procure un bien-être immense pour le corps et l'esprit. La simplicité de ce sport en fait le sport d'hiver le plus facile de tous, car si vous pouvez marcher, vous pouvez « raquetter ».

Nos sentiers sont faciles et accessibles, à vous d'en profiter!

Bonne saison hivernale.

Denis Landry

## FADOQ

Le 31 janvier dernier, la FADOQ Bas St-Laurent invitait la population à assister à une conférence sur le testament, le mandat d'inaptitude et les directives médicales anticipés. L'activité avait lieu au local du Club de Sully, présentée par Me Stéphanie Moreau-Deschênes du bureau Côté, Ouellet, Thivierge. Il y avait foule et les participants ont beaucoup apprécié les informations reçues.

Votre Club de Rivière-Bleue vous invite à vous joindre à nous à l'occasion d'un brunch pour l'ouverture de la Fête de la Neige, le dimanche 3 mars à 11h30 au Complexe sportif. Les billets sont en vente auprès des membres du Conseil d'administration au coût de 20\$, quantité limitée.

Également, le mardi 12 mars à 13h30, nous vous invitons à une rencontre avec des gens de la SQ, les sujets traités étant la sensibilisation à la fraude, la maltraitance et l'intimidation envers les aînés. Le tout est gratuit mais **l'inscription est obligatoire.** Contactez Johanne au 418 893-2772 ou Lise au 581 656-0777. L'activité aura lieu au Complexe, comme à l'habitude.





GRATUIT

## Averti et prévoyant face à la fraude !

Inscription obligatoire

La population est invitée le :



Mardi  
12 mars 2024 à 13 h 30



Complexe Sportif de  
Rivière-Bleue  
(36, rue des Pins Est)

Ainé-Avisé est un programme de sensibilisation à la fraude, la maltraitance et l'intimidation envers les personnes âgées.



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal  
Québec



Lise Bérubé, secrétaire  
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue

## Petites annonces

### Les sujets essentiels du mois



Éco Entreprise Québec (EEQ) lance « Bac Impact »

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, Éco Entreprise Québec (ÉEQ), l'organisme de gestion désigné par le Gouvernement deviendra pleinement responsable du système modernisé de la collecte sélective au Québec. D'ici là, Éco Entreprise Québec doit conclure des ententes avec ses différents partenaires partout en région, dont la RIDT au Témiscouata.

Par cette entente, EEQ sera désormais responsable opérationnellement et financièrement de la gestion des matières recyclables au Témiscouata. La RIDT restera impliquée dans le système, notamment pour la gestion et l'exécution des contrats de collecte et de transport, le suivi des réclamations ainsi que la sensibilisation de la population. Il ne devrait donc pas y avoir de changement direct pour les citoyens et entreprises de la région.

Éco Entreprise Québec présentait récemment sa nouvelle initiative citoyenne « Bac Impact » et lançait, du même coup, une campagne d'envergure nationale afin de sensibiliser les citoyens à faire le bon geste de tri au quotidien. Selon un sondage Léger, on apprend que si la quasi-totalité (98 %) de la population participe à la collecte sélective à la maison, seulement 17 % d'entre eux vérifient en cas de doute si leurs matières sont bel et bien recyclables avant de les placer dans le bac de récupération.

Près d'un utilisateur sur deux (47 %) pense à tort que les jouets en plastique peuvent aller dans le bac de récupération. Près de 93 % sont conscients de l'importance du geste de tri, mais des obstacles tels que le manque d'intérêt (53 %), de connaissances (35 %) et de temps (35 %) sont les principales raisons pour lesquelles ils ne s'informent pas davantage sur les instructions de tri.

Pour toute question sur le bon geste de tri, visitez [bacimpact.ca](http://bacimpact.ca), téléchargez l'application Ça va où de Recyc-Québec ou consultez l'intérieur de votre aide-mémoire de collecte de la RIDT.



## Que faire avec vos ampoules brisées ?



Il existe plusieurs types d'ampoules. En fin de vie, elles ne doivent jamais aller au bac de recyclage alors voici ce qu'il faut savoir pour disposer correctement de ses ampoules brûlées.

### Les ampoules traditionnelles, incandescentes ou halogènes

Il s'agit d'une technologie très ancienne et il n'y a qu'une option pour ce type d'ampoule, la poubelle.

### Les ampoules de type DEL ou LED

Elles ne contiennent pas de produits dangereux mais malheureusement, elles ne sont pas recyclables non plus. Elles vont donc avec les déchets.

### Les néons, les fluorescents ou les lampes fluocompactes

Ces ampoules de types fluocompactes contiennent de petites quantités de mercure qui peuvent être dommageables pour l'environnement et la santé, si l'ampoule se brise. Pour identifier si votre ampoule contient du mercure, recherchez le symbole Hg (le symbole élémentaire du mercure) sur l'ampoule. Certaines ampoules peuvent également avoir la mention « Contient du mercure ». Il ne faut jamais les jeter à la poubelle ou au recyclage. Apportez les dans un des 4 écocentres de la région où elles pourront être envoyés vers des centres spécialisés pour être valorisées.

Pour rappel, il ne faut jamais mettre vos lumières, vos ampoules, vos néons ou même vos ensembles de lumières de Noël dans le bac de récupération à la maison. C'est potentiellement dangereux pour les travailleurs en plus de contaminer les autres matières.

Pour tous les détails sur le tri des ampoules <https://recycfluo.ca/fr/>

### Nouvelle responsabilité élargie des producteurs (REP) en 2024 pour les produits pharmaceutiques.

À compter du 30 juin 2024, toutes les entreprises qui mettent sur le marché certains produits pharmaceutiques auront l'obligation de mettre au point un programme reconnu par RECYC-QUÉBEC pour assurer la récupération, la valorisation et l'élimination sécuritaire de ces produits périmés ou inutilisés.

Les producteurs de produits pharmaceutiques seront désormais responsables de la gestion en fin de vie des médicaments qu'ils commercialisent. Les pharmacies et les cliniques vétérinaires, qui portent actuellement cette responsabilité, seront déchargées d'un fardeau financier pour lequel elles n'étaient pas compensées.

Les ventes du secteur pharmaceutique au Canada s'élèvent à près de 30 milliards de dollars annuellement. Au Québec, on recense environ 130 fabricants de produits pharmaceutiques, 1900 pharmacies et 677 cliniques vétérinaires. On estime que 454,7 tonnes de produits pharmaceutiques périmés ou inutilisés pourront ainsi être récupérés annuellement.

Notons que c'est l'ARPS (Association pour la récupération de produits santé) qui sera responsable de la mise en œuvre du programme de responsabilité élargie des producteurs (REP)

Rappelons que les médicaments périmés ou inutilisés doivent être rapportés dans n'importe quelle pharmacie au Québec, et ce, à tout moment de l'année. Cette démarche prévient les risques d'intoxication accidentelle.

Pour protéger l'environnement, les médicaments périmés ou inutilisés ne doivent pas être jetés avec les déchets, dans un lavabo, dans une toilette ou dans les égouts. Ceux rapportés en pharmacie seront éliminés par une entreprise spécialisée, en toute sécurité et dans le respect des lois en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Conseil : Lorsque vous achetez des médicaments en vente libre, n'optez pas immédiatement pour le plus gros format, mais pour celui qui correspond à vos besoins en tenant compte de la date de péremption indiquée sur l'emballage.



*L'équipe de la RIDT*

**Association des Pompiers de l'Est-du-Québec**

**Colloque en sécurité civile**

La consolidation des acquis et identification d'enjeux possibles en sécurité civile

**2 FÉVRIER À TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC**

Ce 2 février à la Salle Desjardins au Centre PGR à Témiscouata-sur-le-Lac avait lieu le colloque en sécurité civile. L'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec a été heureuse d'accueillir 29 participants en provenance de partout sur le territoire du Bas Saint-Laurent pour assister à la journée formatrice.

L'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec



conjointement avec le Ministère de la Sécurité publique du Québec a donné ce rendez-vous annuel en sécurité civile par un formateur accrédité par le Ministère de la sécurité publique du Québec.

Aucune organisation, ni aucun citoyen ne peut se croire à l'abri des sinistres. Il peut être tentant et rassurant pour certains de penser que ces événements se produisent ailleurs et que nous sommes protégés contre de telles éventualités. La réalité est toutefois différente. Chaque année des collectivités québécoises font face à de telles situations, et ce, de façon de plus en plus fréquente et importante. À l'échelle du milieu où ils surviennent, les impondérables génèrent des pertes majeures et perturbent considérablement le fonctionnement normal de la communauté.

L'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec est à même de constater que le bilan des catastrophes survenues sur le territoire québécois démontre en effet une tendance à la hausse de ces événements. Vous savez aussi que l'été dernier, la mairesse Isabelle Lessard de Chapais a été marquée par la gestion de la crise des incendies de forêt et a ensuite annoncé sa démission pour syndrome de stress post-traumatique. Elle a d'ailleurs déploré le manque de ressources disponibles pour les élus dans de pareilles situations.

Il ne faut pas attendre !! C'est pour cette raison que l'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec organise des journées formatrices en sécurité civile depuis quelques années et ces journées formatrices sont essentielles à toutes les municipalités pour renforcer sa capacité de répondre à la population en fonction de ses besoins spécifiques et de sa réalité.

Mission accomplie pour l'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec. À l'an prochain!

*Johanne Brousseau pour Claude Gravel, président de l'APEQ*



### Conseils pour une conduite hivernale sécuritaire.

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Le conducteur doit diminuer sa vitesse lorsque la visibilité est réduite à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou qu'elle n'est pas entièrement dégagée. En cas de conduite non adaptée, le conducteur s'expose à une amende de 60\$ plus les frais et 2 points d'inaptitude.

Le pare-brise et les vitres d'un véhicule doivent être débarrassés de tout élément susceptible de réduire la visibilité du conducteur. Les phares, les feux et les réflecteurs doivent être également dégagés. Personne ne peut conduire un véhicule recouvert de glace, de neige ou de toute autre matière pouvant se détacher du véhicule et constituer un danger pour les autres usagers de la route. En cas de non-respect, le conducteur est passible d'une amende de 100\$ à 200\$.

Voici quelques conseils pour demeurer en sécurité sur les routes en hiver :

1. Préparez une trousse de fournitures d'hiver (brosse à neige, grattoir à glace, liquide de lave-glace, pelle, vêtements chauds) et conservez-la en tout temps dans votre véhicule.
2. Allumez toujours vos phares et vos feux de croisement quand les conditions l'exigent.
3. Conduisez lentement, gardez une distance de sécurité avec le véhicule devant vous et attention à la glace noire, même s'il fait beau.
4. Si possible, reportez votre déplacement si les conditions routières sont mauvaises.

5. Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses. Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Pour terminer, vous pouvez contacter info transports avant un déplacement. Soit par téléphone en composant le 511 ou sur internet au [www.quebec511.info/fr/default.aspx](http://www.quebec511.info/fr/default.aspx) (site web présentant l'évolution des systèmes météorologiques).

*Dave Ouellet, sergent  
Coordonnateur des relations communautaires  
Sûreté du Québec*

### Pour la sécurité des motoneigistes

Motoneigistes, pour votre sécurité et la protection des terres agricoles, il est important que vous restiez dans les sentiers balisés et que vous respectiez la signalisation lorsque vous circulez dans les emprises de lignes, puisqu'elles sont souvent situées sur des terrains privés.



Pour votre sécurité, restez à au moins neuf mètres des pylônes. Si vous remarquez un bris sur un équipement appartenant à Hydro-Québec, nous vous remercions de le signaler en composant le 1 877 816-1212.

Bonne saison de motoneige !



*Source : Hydro Québec  
Infolettre aux collectivités Bas-Saint-Laurent*



# FÉVRIER ET MARS 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
18	19	20	21	22	23	24
			Parution du journal Entre deux lacs 	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Cantine 16 h 30 à 19 h 30
25	26	27	28	29	1	2
Cantine 16 h 30 à 19 h 30		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h 	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Cantine 16 h 30 à 19 h 30 Carnaval hivernal 
<b>Mars</b>						
3	4	5	6	7	8	9
Messe 9h30 Cantine 16 h 30 à 19 h 30		Séance du conseil municipal 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h 	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Cantine 16 h 30 à 19 h 30
10	11	12	13	14	15	16
Cantine 16 h 30 à 19 h 30		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h 	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Cantine 16 h 30 à 19 h 30
17	18	19	20	21	22	23
Messe 9h30 Cantine 16 h 30 à 19 h 30		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h 	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Cantine 16 h 30 à 19 h 30



# FÉVRIER ET MARS 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
18	19	20	21	22	23	24
15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	15 h 30 hockey libre primaire 16 h 30 secondaire 18 h 30 Pratique hockey Témis 20 h Hockey S. Noel	17 h Patinage libre 20 h Hockey P. Morin	8 h Cours patin 15 h Hockey libre
25	26	27	28	29	1	2
15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 secondaire 18 h 30 Pratique hockey Témis 20 h Hockey S. Noel	17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	8 h Cours patin 15 h Hockey libre
<b>Mars</b>						
3	4	5	6	7	8	9
13 h 30 hockey libre primaire/15 h secondaire 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	8 h 30 à 16 h 30 tournoi 3x3 étudiants 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	13 h 30 hockey libre primaire/14 h 30 secondaire 15 h 30 patinage libre 18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	13 h 30 hockey libre primaire/14 h 30 secondaire 15 h 30 patinage libre 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	13 h 30 Patinage libre 15 h 30 hockey libre prim./16 h 30 sec. 20 h Hockey S. Noel	13 h 30 hockey libre primaire/14 h 30 secondaire 16 h patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	8 h Cours patin 15 h M15D2 Ancienne Lorette VS Pumas 16 h 30 M18D2 St- Marc VS Pumas
10	11	12	13	14	15	16
10 h 30 M15D2. Ancienne Lorette VS Pumas 12 h M18D2 St-Marc VS Pumas 13 h 30 Bleu&Or VS FDL 14 h 45 Voisins VS FDL 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec 20 h Hockey S. Noel	17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	8 h Cours patin 15 h Hockey libre
17	18	19	20	21	22	23
15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec 20 h Hockey S. Noel	17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	8 h Cours patin 15 h Hockey libre